

JOURNAL DU VENT

Inauguration du parc
éolien de Saint-Secondin
dans la Vienne



ÉDITO

Dans ce nouveau numéro du Journal du Vent, nous revenons sur les nombreux moments forts partagés avec vous ces derniers mois — élus, riverains, propriétaires, exploitants, associations et partenaires. Inaugurations, visites de chantiers, balades nature, forums, ateliers scolaires... autant d'événements qui ont permis à nos projets de prendre vie bien au-delà de l'aspect technique, dans un esprit d'échange, de rencontre et de transmission.

Ces rencontres donnent tout leur sens à notre travail. Elles révèlent la pertinence des questions posées, notamment par les plus jeunes, pour qui la transition énergétique est une évidence. Leur regard nous oblige, et nous inspire.

RTE l'a rappelé dans son étude "Futurs énergétiques 2050" : quels que soient les scénarios, le renforcement des filières nucléaires et renouvelables est indispensable. L'éolien, pilier concret de cette transition, contribue à notre souveraineté énergétique dans un contexte international incertain.

Le baromètre EY 2025 confirme cette dynamique : la France reste leader européen en matière d'investissements dans l'énergie. Ce signal fort témoigne de la confiance dans notre modèle énergétique, fondé sur l'innovation et la décarbonation.

Oui, le débat énergétique reste vif. La PPE se fait attendre. Mais les faits sont là : les énergies renouvelables sont prêtes, disponibles, compétitives. L'électrification des usages est une nécessité. Et l'éolien, plus que jamais, un levier d'avenir.

Ce journal est le vôtre. Ensemble, nous faisons du vent une ressource partagée, un moteur de changement. Et quelle fierté d'y contribuer, chaque jour, à vos côtés !

Elodie Mazeau
Responsable Régionale Grand Ouest

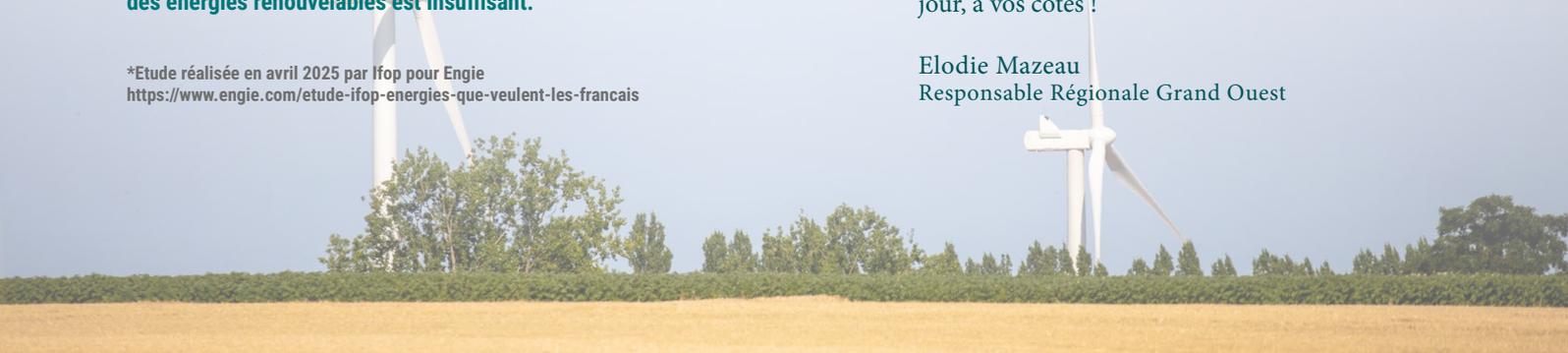
LES FRANÇAIS PLÉBISCITENT LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Selon une étude récente*, **84 % des Français** ont une bonne image des énergies renouvelables. L'éolien bénéficie d'une image positive auprès de **78 % des Français**.

Plus les citoyens sont proches d'un projet et impliqués dans sa gouvernance, meilleure est leur perception des renouvelables.

Par ailleurs, **62 % des Français** estiment que le développement des énergies renouvelables est insuffisant.

*Etude réalisée en avril 2025 par Ifop pour Engie
<https://www.engie.com/etude-ifop-energies-que-veulent-les-francais>



NOS ÉQUIPES EN ACTIONS

Volkswind est fier de revenir sur une série d'événements marquants qui illustrent notre engagement dans le déploiement d'énergies plus propres pour l'environnement :

Portes Ouvertes du parc éolien de Mont Laurent (Ardennes)

Cette journée fut l'occasion pour nous de fêter avec nos partenaires locaux la construction de notre premier parc dans les Ardennes. Elle fut aussi l'occasion pour le grand public de découvrir les coulisses d'un parc éolien en fonctionnement, d'échanger avec nos équipes et d'en apprendre davantage sur les étapes de développement, de construction et d'exploitation d'un parc éolien.

L'inauguration du parc éolien et du poste de raccordement de Saint-Secondin (Vienne)

Composé de 6 éoliennes, le parc éolien de Saint-Secondin produit chaque année 46 GWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation de 20 000 personnes. L'inauguration a réuni élus, riverains et scolaires autour de visites guidées, ateliers pédagogiques et moments de partage.

La visite du parc éolien de Brillac-Oradour-Fanais (Charente)

Une journée d'échanges avec nos partenaires locaux pour découvrir les étapes de concertation et les spécificités qui accompagnent le développement d'un parc éolien.

Les Journées Génération Transition

Organisées par France Renouvelables, les Journées Génération Transition ont offert à plus de 150 collégiens et lycéens l'opportunité de visiter trois de nos parcs éoliens spécialement ouverts pour l'occasion. Ces jeunes ont également participé à des ateliers pédagogiques sur les énergies renouvelables et les métiers de l'éolien.

L'inauguration du parc éolien de Sainte-Valière (Aude)

Ce parc composé de 5 éoliennes, produit chaque année 25 GWh d'électricité, soit l'équivalent des besoins de plus de 11 000 personnes. L'inauguration a réuni écoles, élus, riverains et partenaires fonciers autour de visites guidées, démonstrations immersives et moments de partage.

Les participants ont pu découvrir les coulisses du parc et mieux comprendre les enjeux des énergies renouvelables.



LA RÉUSSITE PAR L'ACCOMPAGNEMENT ET LA TRANSMISSION

ALEXIS, UN PARCOURS EXEMPLAIRE CHEZ VOLKSWIND

L'histoire d'Alexis illustre la réussite d'un jeune talent intégré chez Volkswind grâce à une formation en alternance débutée en Octobre 2023. Durant 2 ans, Alexis a bénéficié d'un accompagnement personnalisé reflétant l'engagement de l'entreprise envers la jeunesse et l'apprentissage. A l'issue de sa formation, il s'est vu proposer un poste permanent au sein de l'équipe.

Encadré par Christophe, Chargé de développement chez Volkswind depuis 4 ans, Alexis a progressé grâce à une méthode basée sur le suivi régulier, des retours constructifs et une montée en autonomie progressive. "Mes collègues étaient toujours disponibles pour m'aider, notamment Christophe, avec qui j'ai beaucoup appris lors de ma première année," explique Alexis. Cette approche lui a permis de développer ses compétences techniques et humaines, indispensables dans un environnement tel que l'éolien.

Volkswind place la transmission au cœur de sa culture. "La bienveillance, l'accompagnement et la pédagogie sont essentiels pour créer un environnement d'apprentissage positif," souligne Christophe. Alexis se dit particulièrement fier de la mise en études de deux zones potentielles dans la Vienne et de la validation de son diplôme, deux étapes clés de son parcours.

Cette année, Volkswind a été récompensée par les labels **Happy Trainees** et **Great Place to Work**, qui saluent un environnement de travail bienveillant et une capacité à intégrer et former ses collaborateurs. Ces distinctions reflètent les valeurs fondamentales de l'entreprise : respect, partage et engagement pour une transition énergétique durable.



CERTIFIED



HappyIndex® Trainees FRANCE 2023

ZOOM SUR LES PARCS EN CONSTRUCTION

Volkswind mène plusieurs projets de construction de parcs éoliens en France, renforçant son rôle dans le déploiement d'énergies plus propres pour l'environnement. Ces projets, répartis sur différents territoires, témoignent de l'engagement de l'entreprise à répondre aux défis climatiques tout en collaborant étroitement avec les collectivités locales.

Parc éolien de Puyravault-Chambon (Charente-Maritime)

Projet co-construit avec EDF power solutions. Composé de 8 éoliennes, ce projet avance rapidement avec l'achèvement des fondations en mai et la livraison des turbines prévue pour août. La mise en service est prévue début 2026, avec une production annuelle estimée à 85 GWh, soit l'équivalent de la consommation de 27 320 personnes.



Création des chemins d'accès, parc éolien de Cherves Chatelars

Parc éolien de La Chapelle-Bâton (Vienne)

Les travaux ont débuté en mars 2025, avec des terrassements réalisés dans des conditions optimales. Ce projet de 6 éoliennes produira chaque année 49 millions de kWh, soit la consommation de 21 600 personnes. Des mesures environnementales, telles que la plantation de haies, accompagnent ce chantier.

Parc éolien de Saint-Jean-de-Liversay (Charente-Maritime)

La première phase s'est achevée en mars avant la période de nidification. Les travaux reprendront en septembre avec l'enfouissement des réseaux électriques et le montage des éoliennes.

Parc éolien Cherves Chatelars (Charente)

Les travaux de terrassements, pistes et plateformes sont achevés. Le coulage des fondations reprendra en septembre en parallèle des travaux d'enfouissement des câbles électriques. Les travaux d'infrastructure seront donc terminés en fin d'année pour accueillir les composants tout début 2026.

Parc éolien Bernay St Martin (Charente maritime)

Ce projet de 2 éoliennes représente un défi dans le phasage des travaux. Usuellement, les terrassements et création d'accès sont interdits en période de nidification, seules les interventions de coulage et de montage sont autorisées. Pour ce projet, aucune intervention n'est autorisée entre avril et août. Notre équipe construction a su s'adapter en mobilisant ses compétences et ses partenaires, adoptant une approche agile qui dépasse les enjeux techniques et sensibles de la phase chantier.

LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DE L'ÉNERGIE

La **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)** est un outil stratégique essentiel pour définir les priorités de la politique énergétique française sur les dix prochaines années.

La version actuelle, couvrant la période 2025-2035, est encore en cours de finalisation, alors qu'elle est attendue depuis 2023. Ce retard suscite des questions parmi les acteurs de la transition énergétique, car la PPE est indispensable pour planifier les investissements nécessaires à un avenir énergétique durable.

Les objectifs de la PPE sont ambitieux : réduire de **40 %** la consommation d'énergies fossiles d'ici 2030, renforcer la complémentarité entre nucléaire et énergies renouvelables, et atteindre des capacités installées de **33-34 GW pour l'éolien terrestre, 6-7 GW pour l'éolien maritime et 35-44 GW pour le solaire**. Ces orientations sont cruciales pour bâtir un mix énergétique bas-carbone, compétitif et respectueux de

l'environnement. Mais aussi pour garantir notre souveraineté et indépendance énergétique.

Pour les entreprises, la PPE représente à la fois des défis et des opportunités : intégrer des technologies sobres en carbone, réaliser des audits énergétiques, et bénéficier d'aides financières ou d'appels à projets pour innover dans la transition énergétique.

Chez Volkswind, nous contribuons activement à ces objectifs. Nos parcs éoliens en production et en construction produiront une énergie propre et locale tout en respectant les territoires et la biodiversité. Ces projets illustrent notre engagement à répondre aux défis climatiques.

Nous appelons à une mobilisation rapide pour finaliser et publier la PPE3. Chaque jour de retard compromet les investissements nécessaires et ralentit la transition énergétique. Ensemble, agissons pour garantir un avenir énergétique durable.

STOP AUX FAKE NEWS ?

"Les éoliennes provoquent des problèmes de santé chez les riverains à cause des infrasons."

La réalité :

De nombreuses études scientifiques, dont celles réalisées par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSES) en France, ont démontré qu'il n'existe aucune preuve d'un impact direct des infrasons émis par les éoliennes sur la santé humaine. Les infrasons produits par les éoliennes sont bien en dessous des seuils audibles pour l'être humain et sont comparables à ceux générés par des phénomènes naturels comme le vent ou les vagues.

Cette fausse information est souvent relayée pour susciter des inquiétudes, mais il est essentiel de rappeler que les projets éoliens respectent des normes strictes en matière de bruit et de respect de la santé. Chez Volkswind, nous veillons à garantir un cadre de vie serein pour les riverains en intégrant ces exigences dès la phase de conception de nos parcs.

1. ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail). Dans son rapport de 2017, l'ANSES conclut qu'il n'y a pas de preuve scientifique démontrant un lien direct entre les infrasons des éoliennes et des effets sur la santé humaine.

2. OMS (Organisation Mondiale de la Santé). L'OMS établit des seuils stricts pour les nuisances sonores, et les éoliennes respectent largement ces normes. Les infrasons émis par les éoliennes sont bien en dessous des niveaux pouvant avoir un effet sur la santé.

3. Académie Nationale de Médecine (France). Dans un rapport publié en 2017, l'Académie Nationale de Médecine a affirmé qu'aucune étude scientifique sérieuse ne prouve que les infrasons des éoliennes ont des effets nocifs sur la santé.

Ces institutions de référence offrent des données solides pour contrer les idées reçues et rassurer sur les visées réelles des éoliennes. Nous nous appuyons sur ces études pour garantir des projets respectueux des normes sanitaires et environnementales.

INTERVIEWS



JOËL SUIN
Maire de Trois-Rivières (80)

Monsieur Suin, vous êtes maire de Trois-Rivières depuis sa création en 2019. Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

Joël Suin : En effet, je suis maire de Trois-Rivières, une commune nouvelle issue de la fusion des anciennes communes de Contoire-Hamel, Hargicourt et Pierrepont-sur-Avre. Trois-Rivières compte environ 1 500 habitants. Nous avons une école de huit classes, une industrie papeterie-cartonnerie DS Smith, un pôle santé avec la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de l'Avre, une pharmacie, des cabinets dentaires et de pédicure-podologue.

Nous avons également une boulangerie, un garage automobile, une esthéticienne, une gare SNCF sur la ligne Amiens-Compiègne, ainsi que des artisans et des agriculteurs.

Vous avez mentionné plusieurs réalisations depuis 2019. Quelles sont les principales réussites de votre équipe municipale ?

Joël Suin : Nous avons accompli beaucoup de choses en peu de temps. Nous avons construit une nouvelle école et une nouvelle mairie, modernisé l'éclairage public en remplaçant les lampes à sodium par des LED, et développé l'offre de santé avec l'extension de la MSP de l'Avre, qui compte aujourd'hui 24 praticiens.

Nous avons également validé un projet de protection vidéo et réalisé des aménagements pour sécuriser les routes. Par ailleurs, nous travaillons actuellement sur la création d'une brasserie avec des chambres-gîtes et une supérette pour dynamiser encore davantage la commune.

Vous avez également misé sur les énergies renouvelables avec le développement de parcs éoliens. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Joël Suin : Absolument. Trois-Rivières compte déjà un parc éolien sur les territoires de Contoire-Hamel et Hargicourt. Une extension a été réalisée il y a deux ans par Volkswind, et une nouvelle extension a été validée sur le parc de Contoire-Hamel. Au total, nous aurons bientôt 17 éoliennes sur la commune.

Ces projets ont été votés très majoritairement par le conseil municipal, et les habitants ont été informés à chaque étape via nos bulletins municipaux et des lettres d'information.

Quels sont les bénéfices de ces parcs éoliens pour votre commune ?

Joël Suin : Les retombées fiscales issues de l'éolien sont cruciales pour financer nos projets structurants. Sans ces revenus, nous n'aurions pas pu construire la nouvelle école, la mairie ou encore étendre la MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle). Ces ressources permettent également de soutenir les familles, le monde associatif et d'envisager de nouveaux projets comme la brasserie-gîtes-supérette. Ces retombées s'étaleront sur 25 ans, ce qui nous offre une stabilité financière précieuse.

Comment les projets éoliens ont-ils été accueillis par la population ?

Joël Suin : Globalement, très bien. Nous n'avons enregistré ni pétitions ni actions collectives contre ces projets. L'intégration paysagère de l'extension du parc existant n'a posé aucune difficulté, et les relations avec Volkswind ont toujours été excellentes. En tant qu' élu, j'ai été bien accompagné tout au long du processus, ce qui m'a permis de bien informer le conseil municipal et les habitants.

Quels sont vos projets pour l'avenir de Trois-Rivières ?

Joël Suin : Nous souhaitons continuer à développer notre commune tout en maintenant un équilibre entre modernisation et qualité de vie. Cela passe par la finalisation des projets en cours, comme la brasserie-gîtes-supérette, mais aussi par le soutien aux initiatives locales et associatives. Nous restons également engagés dans la transition énergétique et la préservation de notre environnement.



Parc éolien du Bois de la Hayette, dans la Somme